



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

La FLÛTE
BULLETIN MUNICIPAL DE
SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

19 janvier 2023

www.sainte-brigide.ca

B-2023-01-073

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le lundi 6 février prochain à 20 h à la salle du Conseil, au sous-sol du bureau municipal, avec la présence du public. Le port du masque n'est pas obligatoire, il est à votre discrétion de le porter ou non, la désinfection des mains reste une pratique à conserver.

Déneigement des terrains privés

Rappel aux citoyens, la Municipalité ne tolère aucune neige ou glace jetées dans les fossés, la rue et le trottoir, lorsque vous déblayez votre entrée ou votre aire de stationnement, il est recommandé de vous assurer qu'elles restent sur votre terrain.

De plus le fait de transporter de la neige en traversant la voie publique laisse parfois des ondins et peut occasionner des bris ou accident dont vous serez tenu responsable.

Merci de votre collaboration.



Comptes de taxes 2023

Au cours des prochaines semaines, les comptes de taxes 2023 seront mis à la poste. Les paiements par Internet via votre institution financière et par chèque seront privilégiés.

Vous pouvez effectuer vos paiements par la poste en incluant votre chèque et votre coupon de versement ou rendez-vous au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou déposez votre chèque et le coupon de versement dans une enveloppe cachetée, dans l'une des boîtes de métal situées à l'entrée du bureau municipal.

Merci !



Bureau municipal

555, rue Principale
Sainte-Brigide-d'Iberville, Québec
J0J 1X0
T. 450 293-7511
F. 450 293-1077
direction@sainte-brigide.qc.ca

Heures d'ouverture

<u>Fermé le lundi</u>	<u>Urbanisme</u>
Mardi au vendredi	Mercredi seulement
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Bureau de poste de Sainte-Brigide-d'Iberville
Madame Sylvie Brosseau 450-293-1016

Bibliothèque municipale
450-293-4604 poste 1640

Compo-Haut-Richelieu
450-347-0299

Régie intermunicipale d'incendie
Madame Irène King au 450-347-5376, poste 28

Sûreté du Québec
450-310-4141 ou *4141



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**
Des gens de coeur et de terre



Le défi château de neige est de retour !

L'édition 2023 se tiendra du 9 janvier au 13 mars

Comment participer :

- Construisez votre château et prenez-le en photo
- Complétez votre inscription au : <https://defichateaudeneige.ca/>
- Envoyez votre photo en format paysage en terminant votre inscription

Bonne chance !



LES AFFAIRES MUNICIPALES

AVIS PUBLIC d'entrée en vigueur

Règlement numéro 2023-402-4 modifiant le Règlement 2012-402 concernant la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc

Lors de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2023, le Conseil a adopté le *Règlement numéro 2023-402-4 modifiant le Règlement 2012-402 concernant la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc*.

Le Règlement a pour objet de fixer les tarifs annuels des taxes des services d'égout et d'aqueduc à 50 \$ sur chaque taxe de service afin de financer la réserve pour l'égout et l'aqueduc.

Le règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Le Règlement peut être consulté au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville et sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-brigide.qc.ca.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 12^e jour du mois de janvier 2023.

Christianne Pouliot
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC d'entrée en vigueur

Règlement numéro 2023-461 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2023

Lors de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2023, le Conseil municipal a adopté le *Règlement numéro 2023- 61 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2023*.

Le règlement entre en vigueur le jour de publication du présent avis.

Le Règlement peut être consulté au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville et sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-brigide.qc.ca.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 12^e jour du mois de janvier 2023.

Christianne Pouliot
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

Règlement numéro 2023-462 relatif au traitement des élus municipaux

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Lors de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2023, le projet de règlement numéro 2023-462 relatif au traitement des élus municipaux a été présenté.

L'adoption du règlement aura lieu le 6 février 2023 à 20 h à la salle du Conseil située au 555, Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Résumé du règlement

La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 14 240 \$ (13 371 \$ en 2022) et celle de chaque conseiller à 4 747 \$ (4 457 \$ en 2022).

Chaque membre du Conseil reçoit, en plus de toute rémunération ci-haut fixée, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de sa rémunération, soit 7 120 \$ (6 685,50 \$ en 2022) pour le maire et 2 373,50 \$ (2 228,50 \$ en 2022) pour chaque conseiller.

La rémunération annuelle sera indexée à la hausse de 2 % pour l'exercice financier 2024 et chaque exercice financier subséquent.

Le présent règlement a effet à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le règlement 2023-462 remplace le règlement numéro 2019-447.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 12^e jour du mois de janvier 2023.

Christianne Pouliot
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC
Dérogation Mineure

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Avis public est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal statuera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 6 février 2023 à compter de 20 h, sur la demande de dérogation mineure suivante :

DER-2023-01-023
510, rue des Érables

Désignation de l'immeuble :

L'immeuble est situé au 510, rue des Érables (lot 4 391 748) dans la zone résidentielle Ra 5 selon le plan de zonage de la Municipalité.

Nature et effets :

- Permettre la construction d'un garage attenant au bâtiment principal d'une hauteur dépassant de 4 pieds la hauteur du bâtiment principal (résidence).

Le règlement prévoit qu'en aucun temps, un garage privé isolé ou attenant ne doit dépasser la hauteur du bâtiment principal.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 12e jour du mois de janvier 2023.

Christianne Pouliot
Directrice générale et greffière-trésorière

OFFRE D'EMPLOI POUR LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE

**LA MUNICIPALITÉ EST À LA RECHERCHE D'UN(E) OU DES
SURVEILLANT(E)S POUR LA PATINOIRE ET LE CHALET DES
LOISIRS.**

LES HEURES DE TRAVAIL SONT :



DE 15 H 30 À 20 H LA SEMAINE

ET

DE 13 H 30 À 20 H LA FIN DE SEMAINE.



**FAITES PARVENIR VOTRE CANDIDATURE AU BUREAU MUNICIPAL, OU
ENVOYEZ LA PAR COURRIEL AU :
INFO@SAINTE-BRIGIDE.QC.CA**



Sainte-Brigide-d'Iberville
Des gens de cœur et de terre

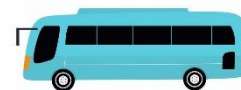
Service de transport collectif intermunicipal

Lundi au vendredi de 8 h à 16 h

Tarif : 4,50 \$ par aller simple.

Plusieurs possibilités de trajet sur l'ensemble du territoire de Brome-Missisquoi.

Les réservations se font avant midi, la veille du transport au 450-263-7010 ou www.mrcbm.qc.ca/transport



École Notre-Dame-du-Sourire : inscriptions 2023-2024

La période d'inscription se déroulera en présentiel à l'école Notre-Dame-du-Sourire du **13 au 17 février**, de **9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h** ainsi qu'en soirée le 15 février de **16 h 00 à 19 h 00**.

Préscolaire – Maternelle – 5 ans

L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2023.



Préscolaire – Programme Passe-Partout - 4 ans

L'enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre 2023. Passe-Partout est un service gratuit de familiarisation à la maternelle offert à tous les enfants et leurs parents. Plus d'information sur notre site Internet

<https://www.cssdhr.gouv.qc.ca>

Si l'enfant était inscrit à Passe-Partout 2022-2023, l'inscription à la maternelle se fera en ligne. Sinon, présentez-vous à l'école.

Primaire et secondaire

S'il s'agit d'une nouvelle inscription, présentez-vous à l'école primaire de votre secteur. **Si votre enfant fréquente déjà une de nos écoles, vous pourrez compléter son inscription en ligne à compter du 6 février 2023.**

Documents d'identité officiels requis

1. L'original (grand format) de l'acte de naissance de l'enfant portant le nom des parents.
2. Une preuve de résidence des parents (compte de taxes scolaire ou municipale, document officiel du gouvernement, etc.).



Politique de remboursement

La Municipalité a établi une politique de remboursement des frais d'inscription aux activités sportives ou culturelles pour les enfants de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Un remboursement de 50 % des frais d'inscription d'une activité sportive ou culturelle, non offerte par la Municipalité, et ce, jusqu'à concurrence de 150 \$ par année est applicable pour les enfants âgés de 17 ans et moins. Les enfants d'âge scolaire devront être aux études à temps plein.

Vous pouvez envoyer une copie de votre facture en format PDF au courriel suivant : info@sainte-brigide.qc.ca, ou venir au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

La politique de remboursement peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité www.sainte-brigide.qc.ca



Pour votre sécurité, en cas d'incendie, dénéigez vos balcons et autres sorties !



La Régie intermunicipale d'incendie vous invite, en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique, à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie durant l'hiver.

Conseils de sécurité pour les sorties :

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse.
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps.
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation :

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport.
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble.
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou s'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'évacuation en cas d'incendie, visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca. Choisissez l'onglet « *Sécurité civile et Sécurité incendie* », puis cliquez sur « *Sécurité incendie* ».

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au www.facebook.com/incendiemsgsbi. Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Mardi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Mardi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Mardi	Aux 2 semaines de décembre à mars. ←
Gros rebuts	7 février	Chaque mois



Récupération de piles usagées



La Municipalité en collaboration avec Compo-Haut-richelieu annonce le retour de la récupération de piles usagées au bureau municipal. Une boîte de récupération de piles usagées sera installée dans l'entrée du bureau de poste, il est important de déposer vos piles dans un sac refermable au préalable, il est interdit de déposer directement les piles dans la boîte.

IMPORTANT : Aucun autre article ne peut être déposé dans cette boîte, seules les piles usagées sont admissibles. (Aucune cartouche d'encre)

Merci de votre collaboration



COLLECTES EN HIVER : LA PRÉVENTION EST LA CLÉ!

1. Bien fermer les couvercles des bacs (en toutes saisons) D'une part, la neige, la pluie et la glace alourdissent le contenu des bacs laissés ouverts, en augmentent donc le poids et le coût de traitement ou disposition.
2. Déglacer et déneiger les couvercles, car un couvercle gelé restera fermé lors de la collecte. Pas très pratique !
3. Placer les bacs au bout de l'entrée, **en laissant le trottoir et la rue libres**. Les opérations de déneigement et d'épandage d'abrasifs dans les rues et sur les trottoirs pourront se dérouler sans embûches.
4. Laisser un dégagement de 60 cm (2 pieds) autour du bac. Gardez une bonne distance avec les voitures, les autres bacs, les poteaux et les bancs de neige.
5. S'assurer que les bacs ne sont pas enlisés au sol (neige, gel, boue).
6. Sortir les bacs avant 7 h le jour de la collecte, et ce, en toutes saisons.





BIBLIOTHÈQUE

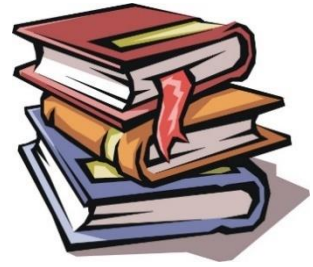
Tel 450.293.4604 *1640

HORAIRE Hiver

Mardi 10 h à 11 h 30

Mercredi 18 h 30 à 19 h 30

Samedi 10 h à 11 h 30



GRATUIT

« Une lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps » Emmanuel Kant

La lecture permet de lutter contre le vieillissement du cerveau, d'améliorer sa mémoire, son empathie, son imagination, mais aussi de prendre une pause...
Alors...

Nos rayons à la biblio foisonnent de nouveaux livres... Venez bouquiner!

J'en profite pour **remercier** nos généreuses bénévoles : **Christiane** Filion, **Josianne** Giguère, **Francesca** Gingras, **Joëlle** Lanctôt, **Caroline** Arseneault-Meloche, France Nadeau, **Tim** Sattaratn et **Maryse** Vachon.

Une heureuse année à tous... tout en *DOUCEUR* ...

Yolande, responsable 514.247.1314

BIENVENUE!

Projet : « Une naissance... Un livre... »

Gratuit et sans engagement



Pour souligner l'arrivée à Ste-Brigide de **nos nouveau-nées/nés 2023**, le comité bibliothèque invite les heureux parents à **inscrire** leur poupon afin de **recevoir un beau livre en cadeau**.

Informations : Messenger Yolande Marcoux, maryolande@live.ca ou 514.247.1314

LES COPINES

Après le repos des Fêtes, nous reprenons nos activités du mardi au local des copines dès le 10 janvier 2023.

Si ça te tente de te joindre à nous, si tu es nouvelle à Ste-Brigide viens nous rencontrer au HLM pour venir marcher avec nous environ 1 heure chaque mardi. Nous partons à 9 h si la météo le permet...

Le local ouvre à 10 h et nous y sommes jusqu'à 16 h. Apporte ton lunch et viens rencontrer un groupe de femmes avec qui tu peux partager et découvrir de nouvelles passions autour de la table des tricopines.

A surveiller sur le site des copines nos activités à venir.
Au plaisir de t'y rencontrer !

Infos : France Michaud 450-293-4147
france16michaud@gmail.com



Bonjour à vous Mesdames,

Les membres du C.A. désirent vous offrir leurs meilleurs vœux pour la Nouvelle Année 2023. Nous vous souhaitons que cette année vous apporte la santé, le bonheur et la réussite de vos projets.

Nous avons souligné la Nouvelle Année, en après-midi, le mercredi 11 janvier de 13 h à 16 h.

Notre prochain dîner mensuel sera le mercredi 15 février à 11 h 30 au Resto Le Château de Saint-Césaire.

Nous invitons les dames à se joindre à notre association en communiquant avec la Présidente France Michaud tél. 450-293-4147 ou la Secrétaire-Trésorière Denise Leduc tél. 450-293-7133.

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt!

Denise Leduc
Secrétaire-Trésorière et responsable de la publicité
Tél. 450-293-7133
Comité Afeas Ste-Brigide



La Fabrique de Sainte-Brigide

Vous êtes convié au spectacle de l'ensemble vocal de l'Écluse sous la direction de madame Sylvie Payette, dimanche 26 mars 2023 à 13 h 30 à l'église de Sainte-Brigide.

Les billets seront disponibles auprès des membres des Fermières et de la Fabrique au coût de 10,00 \$.

Pour information : Carmen Ostiguy 450 293-8671.

CERCLE DES FERMIERES

Prochaine réunion :

Aura lieu le 7 février 2023 au centre municipal à 13 h.
Un cocktail sera servi pour accueillir la nouvelle année.

Toutes les membres sont invités à apporter une photo d'eux à leur plus jeune âge dans une enveloppe et à porter du rouge pour souligner la Saint-Valentin qui approche.
Possibilité de jeux pour l'occasion.

Rencontres des membres le lundi:

Dès 9 heures le local est ouvert pour tisser, coudre, bricoler ou autre. Possibilité de dîner sur place.

Tissage: Vous devez vous informer auprès de Ginette Laroche au 450-293-7586

Bienvenue à toutes.

Horaire des Messes à venir

LA MESSE COUNTRY EST DE RETOUR

Venez chanter avec la chorale dimanche 29 janvier à 10h30. On vous attend!

CÉLÉBRATIONS EN FÉVRIER

Soyez tous les bienvenus !

			<u>Églises</u>
4 février	16 h	BÉNÉDICTION DE LA LUMIÈRE	Saint-Romuald
5 février	10 h 30	Aussi appelé « La Chandeleur »	Sainte-Brigide
11 février	16 h	ONCTION DES MALADES	Saint-Romuald
12 février	10h30	ONCTION DES MALADES	Sainte-Brigide
19 février	9 h 15	CONFIRMATION	Saint-Romuald
20 février	19 h	PARDON DES ENFANTS	Saint-Romuald
22 février	8 h 30	MERCREDI DES CENDRES	Sainte-Brigide
	16 h	MERCREDI DES CENDRES	Saint-Romuald
26 février	9 h 15	PREMIÈRE COMMUNION	Saint-Romuald

POUR UN SOURIRE

On dit que le froid brûle les graisses... donc si vous avez pris quelques kilos pendant le Temps des Fêtes c'est à cause du réchauffement climatique !

PENSÉE DU MOIS

Offerte par le comité de liturgie et Myriam Nadeau, agente de pastorale au 293-4924.

Très souvent un changement de soi est nécessaire plus qu'un changement de situation.

DATES À RETENIR



Prochaine séance du Conseil municipal :

Le lundi 6 février 2023 à 20 h, à la salle du Conseil, au sous-sol du bureau municipal.

Prochaine séance du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville

Le mardi 21 février 2023, à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire située au 1, boulevard du Frère-André.

Prochaine parution de La Flûte : Le jeudi 16 février 2023

Pour les organismes, la date limite pour faire parvenir vos publications est **le 8 février 2023 avant 16 h**. Vous pouvez apporter vos publications au bureau municipal ou nous les faire parvenir par courriel à stadointe@sainte-brigide.qc.ca en format Word.

Pour soumettre une annonce :

Pour toutes personnes désirant publier une annonce afin d'offrir des services, des activités, ou autre publication dans le bulletin municipal, vous devez transmettre vos textes à info@sainte-brigide.qc.ca en format Word ou venir directement au bureau municipal avec votre paiement au plus tard **le 8 février 2023 avant 16 h**. La Flûte est publiée et distribuée la 3^e semaine de chaque mois.

<u>Prix selon le format :</u>	la ligne	1 \$
	½ page	20 \$
	1 page	40 \$



Information : 450-293-7511 poste 0

Musée du Haut-Richelieu

Activités à venir

FAÇONNE TON POT – Atelier de fabrication d'une pièce en argile

Le Parrainage civique du Haut-Richelieu et le Musée du Haut-Richelieu présentent façonne ton pot. Le **vendredi 27 janvier 2023** ou le **dimanche 29 janvier 2023 en après-midi**, vous êtes invités à concevoir des pièces de céramique sous le thème de l'amitié et de l'amour. L'atelier de création sera offert au coût de **25 \$ par pièce** et aura lieu de **13 h à 16 h**.

DÉCOR SUR CÉRAMIQUE – Saint-Valentin

Le Musée du Haut-Richelieu est fier de vous présenter sa toute première édition de l'activité **Décor sur céramique** de l'année 2023! L'activité aura lieu **samedi le 28 janvier 2023**, sous la thématique de la Saint-Valentin. Deux plages horaires sont offertes, soit de **9 h à 11 h 30** et de **13 h 30 à 16 h**.

Les réservations sont obligatoires et se font directement à l'adresse courriel education@museeduhaut-richelieu.com en indiquant la plage horaire désirée et le nombre de participants au total.

PARRAINAGE CIVIQUE DU HAUT-RICHELIEU **MUSÉE DU HAUT-RICHELIEU**

présentent

Façonne ton pot

Atelier d'argile

Vendredi 27 janvier 2023 OU
Dimanche 29 janvier 2023

de 13h à 16h

25\$/personne

* Réservation à
education@museeduhaut-richelieu.com

ATELIERS 2023
Toute l'année, le Musée offre des ateliers thématiques qui plairont aux petits et grands!

Samedi 28 janvier Saint-Valentin	Samedi 3 juin Fête des Pères et vacances estivales
Du 27 février au 3 mars Relâche scolaire	Samedi 9 septembre Rentrée scolaire
Samedi 25 mars Pâques	Samedi 14 octobre Halloween
Samedi 29 avril Fête des Mères	Samedi 25 novembre Noël

Tarifs
Entre 10 \$ et 35 \$
(selon la pièce choisie)
Chèque-cadeau disponible

Horaire
Disponible au
museeduhaut-richelieu.com

Décor sur céramique

**SAMEDI
28 JANVIER
SAINT-VALENTIN**

9 H À 11H30
13H30 À 16 H
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

MUSÉE DU HAUT-RICHELIEU

**Viande de poulet
produite ici-même
à Sainte-Brigide d'Iberville**



Bonne année 2023 !

- 1x Pâté au poulet 800g**
- 1x Poulet général Tao 250g**
- 1x Pépites de poulet 250g**
- 1x Poulet entier 3.3kg**
- 4x Cuisses géantes de poulet**

60,00\$

**Pour commander téléphoner au 450-210-0897
Livraison incluse directement à votre domicile
Ferme situé au 125 8^e rang**

Voici nos produits à la carte

Poulet entier	8,95\$/ kg	Pâté au poulet	800g	13,00\$
Demi poulet	9,95\$ / kg	Pâté au poulet BBQ	800g	13,00\$
Cuisses	10,00\$ / kg	Pâté au poulet Thaï	800g	13,00\$
Poitrine	20,00\$ / kg	Pépites de poulet	250g	8,00\$
Ailes	8 pour 8,00\$	Poulet général Tao	250g	8,00\$

LES MINUTES DU PATRIMOINE. Le bulletin scolaire.

La plupart des institutrices, pour les appeler par ce qu'elles étaient au temps de nos arrière-grands-parents, n'avaient souvent que le diplôme du secondaire décroché dans un couvent dirigé par des religieuses. La mémoire des vieux a retenu que certaines d'entre elles n'avaient terminé que leurs études primaires. Cette absence de formation au métier d'enseignante ne les empêchait pas d'avoir de la « pogne ». Ici, la mémoire d'anciens élèves atteste de ce fait. Provenant pour la plupart de familles nombreuses, elles avaient appris ce qu'étaient la discipline, l'ordre et le respect de l'autorité.

Au temps des souvenirs que cet écrit sort de l'oubli, les écoles publiques étaient sous l'autorité du conseil de l'Instruction publique qui déléguait à un surintendant l'administration et la gestion de l'enseignement. Le ministère de l'Éducation vit le jour en 1964 sous la responsabilité de Paul Gérin-Lajoie, au temps de la Révolution tranquille.

Les parents recevaient une fois par mois les performances de leurs enfants par un bulletin, dit scolaire, qu'ils devaient signer avant de le retourner à l'institutrice.

ANNÉE SCOLAIRE 1919	Assiduité et ponctualité	Conduite	Bon langage	Tenue des carnets	Leçons	Total	CONCOURS					Total des concours	Grand Total	Pourcentage
							Instruction religieuse	Langue française	Mathé- matiques	Langue anglaise	Matières diverses			
Maximum de points	20	20	20	20	20	100	20	30	20	10	20	100	200	%
SEPTEMBRE.....	20	17	15	17	17	86	20	23	20	8	17	88	174	87
OCTOBRE.....	20	18	16	18	17	89	17.5	25	5	7	20	74.5	149.5	81.7
NOVEMBRE.....	20	18	16	19	17	89	15	25	20	8	17	85	172	86
DÉCEMBRE.....	20	17	16	18	17	88	17	22	20	9.5	16	84.5	169	84.5
JANVIER.....	20	18	15	19	16	88	20	17	15	7	12	81	162	81
FÉVRIER.....	20	17	15	18	16	86	17.5	18	20	8	17	76.5	153	76.5
MARS.....	20	18	15	18	17	88	15	15	16	8	17	71	142	71
AVRIL.....														
MAL.....														
EXAMEN de JUIN.....														
Total de l'année														

Appréciation; Excellent, 20; Très bien, 16 à 20; Bien 14 à 16; Assez bien, 12 à 14; Passable, 8 à 10; Mal 6 à 8; Très mal, 1 à 4; Nul, 0



Le document ci-haut représente ce bulletin de première année, document qui a fait suer tant d'enfants aux faibles capacités intellectuelles, aux comportements identifiés de paresse et de négligence ou aux spontanités trop accentuées et sonores.

Le bulletin évaluait l'assiduité et la ponctualité, la conduite, le bon langage, la tenue des cahiers, les leçons, chaque item étant évalué sur 20, et le tout sur une valeur de 100.

Quant aux matières scolaires, l'élève recevait une note sur instruction religieuse (20), langue française (30), mathématiques (20), langue anglaise (10), matières diverses (20), pour un total de 100. La note de passage pour réussir son année et pour accéder au grade supérieur était de 60%.

Élèves de l'école no 3 du 9e Rang. 1er rang: Alice Giroux, Maurice Lemaire, Yvonne Giroux; 2e rang: Alice Chaudenais, Lucien Droque, inconnu, Flore-Alice Droque, Sabine Simard, l'institutrice était Berthe Southière

Luc Lewis. Sources : Collection Luc Lewis. Photo : Collection de Mme Fortin-Rainville. Archives de la Société du patrimoine de Sainte-Brigide.

VISITEZ LE SITE DE LA SOCIÉTÉ : PATRIMOINESAINTE-BRIGIDE.ORG